

livre



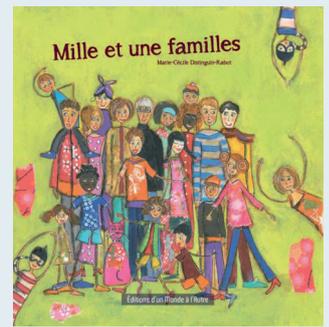
**Punir, restaurer, guérir**

Regards croisés sur la justice restaurative

Frédéric Rognon et Brigitte Deymié (sous la direction), éd. L'Harmattan, 2014, (168 p. – 17 €)

Peu connue en France, la justice restaurative a été imaginée et élaborée par des pratiquants de confession mennonite. En tout bien tout honneur, il est donc légitime de donner d'abord la parole aux théologiens. C'est ce que fait ce petit ouvrage, en s'ouvrant sur un exercice d'exégèse portant sur les racines bibliques de la notion de restauration. Mais, que le lecteur se rassure : on ne se limite pas ici à une dimension propre à ravir les croyants et à barber les mécréants. L'essentiel du propos est d'ordre philosophique et criminologique, laissant en outre une large place à l'application de cette approche en Belgique. Cent fois sur le métier, il faut remettre l'ouvrage pour présenter cette troisième voie pénale. Là où la logique actuelle cherche à identifier la loi qui a été enfreinte, l'auteur de cette infraction et ce qu'il mérite, la justice restaurative s'intéresse, elle, à la victime, à ce que sont ses besoins et quelles sont les obligations à son égard. Cet autre regard a donné naissance à un certain nombre de pratiques innovantes. Ainsi, de la médiation victime-infracteurs conçue au Canada dans les années 1970, mais aussi des commissions Vérité Réconciliation créées en Afrique-du-Sud après la fin de l'apartheid ou encore ces rencontres détenus victimes initiées récemment en France. Quant aux « cercles de détermination de la peine » ou les « conférences du groupe familial », ils renouent avec des traditions très anciennes, s'inspirant directement des formes judiciaires des peuples d'Amérique du Nord ou des Maoris de Nouvelle-Zélande. La philosophie à l'œuvre ici renonce aux postures de justification/réfutation, d'un côté, et de défense/contestation, de l'autre, au profit d'une analyse et d'une reconnaissance réciproque associant les deux parties, permettant le rétablissement du lien social. J.T.

Mille et une familles

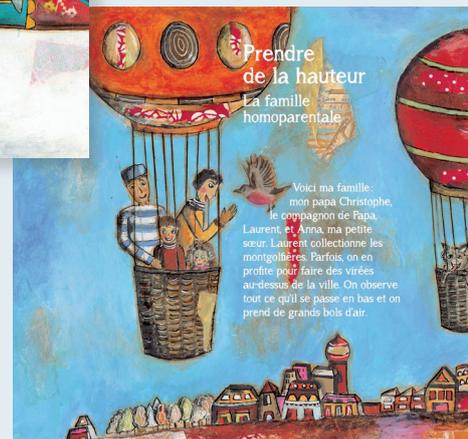


livre illustré

N' en déplaise aux doctrinaires persuadés que la famille est immuable, universelle et atemporelle, c'est là une entité qui s'est conjuguée, à travers le temps, en une grande variété de modes. Nous vivons une époque unique et fantastique où ces modèles, loin de se succéder ou de s'exclure les uns, les autres, se cumulent, se combinent et s'articulent. Marie-Cécile Distinguin-Rabot a fait le choix d'un graphisme haut en couleur et d'un texte empli de poésie pour l'expliquer aux enfants. Oh ! pas de crainte à avoir : il n'y a ici aucune place ni pour de grands discours, ni de vastes théories. Juste une présentation inattendue et facétieuse de chaque famille, permettant de prendre de la hauteur pour découvrir les mille et une façons d'être heureux. Peu importe de quelle manière, mais l'on constate que chacune sait s'adapter, pour combler tant les parents que les enfants. Qui a dit que les grands n'avaient pas le droit de lire les livres faits pour les petits ? Quel que soit son âge, le lecteur sera séduit, attendri et intéressé par cet album qui décline la famille dans



Marie-Cécile Distinguin-Rabot, éd. d'un monde à l'autre, 2014, (39 p. – 15 €)





## Une présentation inattendue et facétieuse de chaque famille, permettant de prendre de la hauteur pour découvrir les mille et une façons d'être heureux

tous ses états. Bien sûr, il y a la version traditionnelle que l'on retrouve le plus souvent : le papa, la maman et les enfants. Mais ce n'est pas parce que les autres sont moins nombreuses qu'on s'y épanouit forcément moins. Bien au contraire. Il y a la famille nombreuse et la famille recomposée, la famille homoparentale et la famille chez les grands-parents, la famille séparée et la famille divorcée. Et puis la famille des gens du voyage. Et puis, il y a la famille où l'un des parents a un handicap mental ou est en fauteuil roulant. Et puis, la famille d'accueil ou la famille d'adoption. Et puis, et puis... on n'en finit pas de les énumérer. Finalement, il y a celle du lecteur qu'il est invité à dessiner, à son tour, sur une double page vierge qui lui est réservée. Décidément, que de façons différentes pour chercher et trouver le bonheur. En refermant la dernière page, on en est convaincu : toutes les familles se valent, du moment qu'elles apportent ce bien-être auquel aspirent celles et ceux qui la composent.

Jacques Trémintin



livre



## La vie après la peine

Serge Portelli et Martine Chanel, éd. Grasset, 2014,  
(352 p.- 20€)

Cet ouvrage écrit à deux plumes, celle d'un juriste et celle d'une journaliste, se consacre à une question trop souvent ignorée. Alors que les situations de récidive saturent les médias, on ne parle quasiment jamais de la désistance. Le sortant de prison est devenu un suspect en puissance, enserré dans des institutions de contrôle et de soins contraints. Mais jamais il n'est regardé dans sa capacité, pourtant bien réelle, à reprendre le cours de sa vie sans jamais reparaitre devant une cour de justice. Car si le taux de récidive est en moyenne de 10 %, cela signifie que 90 % des détenus ne commettent plus les mêmes actes pour lesquels ils ont été condamnés. Parmi les infractions produisant le plus de rechutes, les conduites en état d'ivresse ainsi que les vols et recels. Parmi les moins propices, on trouve les délits sexuels : 5 % ! Bien des facteurs peuvent expliquer cette désistance : l'âge, la maturité, la lassitude, le temps qui passe, l'amour, le mariage, la paternité, le travail, la confiance accordée par les autres, les mains tendues, les nouvelles relations. D'autres éléments sont au contraire bien plus à risque : les addictions, les troubles de la personnalité, la pauvreté, la loyauté à un groupe délinquant. Tout cela est connu. Notre justice est au carrefour de deux chemins. Celui emprunté par les États-Unis, tout d'abord qui, avec ses 41.000 détenus sous perpétuité réelle, se sont transformés en État carcéral. Celui de la Suède, ensuite, qui avec ses trente cas suivis par conseiller de probation (entre 80 et 130 en France) a fait le choix de l'accompagnement de la réinsertion des condamnés. L'ouvrage alterne des chapitres de contrepoints juridiques et d'autres consacrés à des portraits de détenus ayant retrouvé leur place dans la société. On mesure les possibilités existantes de se réinsérer, et le gâchis quand les sortants de prison ne sont pas aidés à y parvenir. J.T.